



**HAL**  
open science

# ARTHUR DANS LES CHRONIQUES BRETONNES DU XVe SIÈCLE

Goulven Péron

► **To cite this version:**

Goulven Péron. ARTHUR DANS LES CHRONIQUES BRETONNES DU XVe SIÈCLE. Arthur après Arthur. La matière arthurienne tardive en dehors du roman arthurien (1270-1530), Presses Universitaires de Rennes,, pp.221-233, 2017. hal-01811606

**HAL Id: hal-01811606**

**<https://hal.science/hal-01811606v1>**

Submitted on 9 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## ARTHUR DANS LES CHRONIQUES BRETONNES DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE

Lorsqu'au croisement des xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles l'auteur anonyme de la *Chronique de Saint-Brieuc* se met en tête de restaurer le souvenir des vieilles gloires de l'histoire de Bretagne, selon lui volontairement oubliées par les chroniqueurs français, il prend soin de donner dans son ouvrage une place importante à des figures comme Merlin, Uter Pendragon, Hoël et Arthur, personnages pourtant ensevelis depuis longtemps sous des montagnes de fables propres à discréditer toute démonstration d'historicité. Loin de le renier, trois autres chroniqueurs, Jean de Saint-André, Pierre Le Baud et Alain Bouchart, vont suivre ses traces et présenter les aventures arthuriennes comme des événements aussi historiques que le règne d'Alain Barbetorte, la bataille d'Hastings ou les récentes guerres de succession. Un tel tour de force allait nécessiter des arrangements que nous allons tenter de mettre en évidence, après avoir énuméré les justifications les plus évidentes à l'historisation abusive de personnages légendaires.

### Les chroniqueurs et leur modèle

Les chroniques bretonnes du xv<sup>e</sup> siècle qui ont abordé la période arthurienne ne sont qu'au nombre de quatre, si l'on veut bien englober la chronique dite de Saint-Brieuc entamée, selon son auteur, en 1394<sup>1</sup>, et celle d'Alain Bouchart

---

1. *Et denum non coactus nec auaritia ductus, sed spontanea uoluntate motus in his uoluminis scribere et compilare incepti, uidelicet anno Domini millesimo trecentesimo nonagesimo quarto* («Ce n'est pas sous la contrainte, ni par appât du gain, mais sous l'impulsion de ma libre volonté que j'ai entrepris d'écrire et de compiler ce livre, en l'an 1394»), *Chronicon briocense, Chronique de Saint-Brieuc*, éd. et trad. G. Le Duc et C. Sterckx, Paris, Librairie Klincksieck, 1972, t. 1 (seul paru), chap. xviii, p. 60-61.

publiée en 1514<sup>2</sup>. C'est l'auteur anonyme de la *Chronique de Saint-Brieuc* (*Cronicon briocense*) qui, le premier, entreprend de ressusciter le passé glorieux de l'Armorique à travers des aventures arthuriennes. Sa chronique, écrite en latin, et présentée par Arthur de la Borderie comme la « première en date de toutes les Histoires de Bretagne<sup>3</sup> », ne dévoile rien de son auteur, pas même son nom. Pol de Berthou a cru reconnaître la plume de Guillaume de Vendel, mais l'hypothèse a été jugée peu vraisemblable par Jean Kerhervé qui préfère appuyer l'identification de l'Anonyme à Hervé Le Grant, trésorier et garde des chartes de Bretagne entre 1395 et 1416<sup>4</sup>. L'Anonyme est en tout cas de ces historiens qu'on ne peut guère suspecter de sympathie envers les Anglais. La haine du Saxon est même sa marque de fabrique, et on peut penser, avec Jean-Christophe Cassard, que le texte n'a pas, pour cette raison, rencontré le soutien du duc Jean V<sup>5</sup>.

Ce n'est que plus d'un demi-siècle plus tard, entre 1450 et 1470, que Jean de Saint-Paul rédige à son tour, et cette fois en français, une *Chronique abrégée des rois et ducs de Bretagne*. Ce texte n'est connu que par une copie du xvi<sup>e</sup> siècle et, dans ce format du moins, Jean de Saint-Paul est loin d'être aussi loquace que l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc*. Après une courte mention des quatre premiers rois armoricains Conan, Gradlon, Salomon et Audren, le chroniqueur en vient à la période arthurienne, consacrant seulement quelques lignes au rôle joué par le roi d'Armorique Hoël auprès de son « cousin » (sic) le roi Arthur.

Il faut attendre Pierre Le Baud pour que l'épopée arthurienne retrouve à nouveau une place importante dans une chronique. En 1480, cet historien, Breton par sa mère, va en effet produire, à la demande de Jean de Châteaugiron, sa *Compilation des Cronicques et ystoires des Bretons*, une histoire de la Bretagne des origines jusqu'à l'année 1458, avant de travailler, à partir de 1498 et à la demande

- 
2. Il n'y a en effet pas de rupture méthodologique entre Alain Bouchart et ses prédécesseurs. Sur ce sujet voir Kerherve J., « L'historiographie bretonne », in L. Fleuriot et A.-P. Segalen (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne, Tome I – Héritage celtique et captation française*, CNRS/ Champion, Paris, p. 246.
  3. *Chronique de Bretagne de Jean de Saint Paul*, éd. A. de la Borderie, Nantes, Société des Bibliophiles Bretons, 1881, p. 11.
  4. Kerherve J., « Aux origines d'un sentiment national : les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Âge », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère (BSAF)*, 108, 1980, p. 206.
  5. « Ses prises de position tranchées comme une violence certaine de ton dans les invectives lancées à l'encontre des étrangers quels qu'ils soient, Anglais ou Français, ne rendaient sans doute guère souhaitable la divulgation du tour d'esprit de l'anonyme » (Cassard J.-C., « Les chroniqueurs et historiens bretons face à la guerre de succession », in N.-Y. Tonnerre (dir.), *Chroniqueurs et historiens de la Bretagne du Moyen Âge au milieu du xx<sup>e</sup> siècle*, PUR/Institut culturel de Bretagne, 2001, p. 59).

de la duchesse Anne, sur un nouvel ouvrage historique incorporant, comme le premier, la description des épopées arthuriennes.

Mais Le Baud ne sera édité qu'en 1638, par D'Hozier, à Paris, et ce sont les *Grandes croniques de Bretagne* d'Alain Bouchart, publiées pour la première fois en 1514<sup>6</sup>, qui vont servir de référence pendant des décennies. Chez Bouchart la place prise par l'épopée arthurienne n'est pas non plus négligeable puisque près de la moitié de son deuxième livre, sur les quatre livres qui constituent l'ouvrage, est consacrée à la période d'Arthur.

S'il n'est pas toujours aisé d'identifier les sources exactes utilisées par ces chroniqueurs, il est par contre relativement facile de montrer que la source originale, pour ce qui concerne la période arthurienne, est l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth (1137)<sup>7</sup>. Ce n'est en effet qu'à partir de cette date que le roi Arthur abandonne son image de petit *tiern* des traditions brittoniques pour revêtir un costume d'empereur d'Occident. Sous la plume du clerc d'Oxford, Arthur rivalise désormais avec César, et s'offre en modèle aux chroniqueurs continentaux des siècles suivants. Chez Geoffroy, Arthur ne met certes jamais le pied en Bretagne armoricaine, mais qu'importe puisque Bouchart précise qu'il ne saurait « bonnement exprimer entendiblement les noms et faiz des roys de nostre Bretagne sans traicter des faiz d'armes et adventures lors advenus au pays de la grant Bretagne<sup>8</sup> ». Ajoutons que le roi d'Armorique Hoël, qui est avec Gauvain le plus grand chevalier parmi les alliés d'Arthur, est le neveu du fameux roi de Bretagne et son principal soutien lors des guerres menées jusqu'au milieu de l'empire romain. Selon l'*Historia*, le grand-père d'Arthur est aussi un Armoricain du nom de Constantin. Et lorsque les fils de ce dernier, Uter Pendragon et Ambroise Aurèle, sont pourchassés par l'usurpateur Vortigern, c'est en *Minorem Britanniam* qu'ils se réfugient pour se mettre sous la protection du roi Budic<sup>9</sup>. Les deux frères y restent d'ailleurs suffisamment longtemps pour adopter

---

6. L'ouvrage est réédité à quatre reprises au xv<sup>e</sup> siècle, en 1518, 1531, 1532 et 1541. Voir Auger M.-L., « Variantes de presse dans l'édition de 1514 des *Grandes chroniques de Bretagne* d'Alain Bouchart », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 141/1, 1983, p. 76.

7. L'emprunt direct est particulièrement visible chez l'Anonyme qui va construire son ouvrage, nous rappelle l'historien Jean-Christophe Cassard, « en y incorporant à dose massive la substance des récits historico-légendaires tirés de l'*Historia Regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth, ainsi que d'autres traditions du même acabit » (Cassard J.-C., « Clovis... connais pas ! Un absent de marque dans l'historiographie bretonne médiévale », *Médiévales*, 37, 1999, p. 143).

8. Auger M. L., Jeanneau G. et Guenee A. (dir.), *Alain Bouchart, Grandes croniques de Bretagne*, Paris, CNRS, 1986, t. 1, Livre II, VIII, p. 210.

9. L'histoire est entièrement reprise par l'Anonyme. Voir *Chronicon briocense, op. cit.*, t. 1, chap. lx, p. 144.

les mœurs bretonnes, et la gloire d'Arthur, petit-fils d'un noble armoricain et fils d'un roi élevé en Armorique, semble dès lors destinée à rejaillir sur les Bretons continentaux.

## Des justifications nombreuses

Rien ne devrait *a priori* pouvoir justifier l'inclusion d'épisodes arthuriens dans des ouvrages dont la vocation était d'informer sur des événements historiques. L'*Historia Regum Britanniae*, bien que relevant de l'horizon d'attente de la chronique, ainsi que les romans de Chrétien de Troyes, comme les textes en prose dédiés à Tristan ou au Graal, semblaient condamner définitivement Arthur au monde de la fiction. Dans ces conditions, l'apport des légendes arthuriennes devaient être à la hauteur du risque pris par les chroniqueurs. Et de fait, pour un historien du xv<sup>e</sup> siècle, cet apport n'était pas négligeable. Déjà, la légende arthurienne permettait de combler un manque dans la chronologie de l'histoire de la Bretagne en apportant des éléments sur une période sur laquelle les autres sources étaient muettes. C'est en effet grâce aux éléments fournis par Geoffroy de Monmouth que l'Anonyme peut décrire le passage, en Grande-Bretagne, du roi Hoël d'Armorique à la tête de quinze mille hommes pour venir en aide à son oncle Arthur<sup>10</sup>, et évoquer sa participation à toutes les guerres menées sur le continent et en Grande-Bretagne. Ce que Le Baud résume, en 1480, par cette phrase : « [Hoël] fut present avecques ses Bretons armoricques à toutes les pesantes batailles que fist en son temps le preux roy Artur, son cousin [*sic*]; & ne faisoit ledit Artur nulle haulte emprinse qu'il n'eust sa deliberacion premierement<sup>11</sup>. »

L'œuvre de Geoffroy de Monmouth offrait toute la matière pour compléter l'histoire de la Bretagne armoricaine mais permettait aussi de combler les oublis fâcheux des chroniques françaises car, comme l'écrivent Patrick Galliou et Michael Jones dans *Les Anciens Bretons*, les chroniqueurs ont « le besoin de procurer à la Bretagne une histoire claire et solide, qui contrebalance d'autres ouvrages, surtout

---

10. *Ibid.*, t. 1, chap. lxii, p. 146. L'Anonyme place cet événement en l'an 490. Voir aussi Jean de Saint-Paul : « Quand le roy Houaël ouit l'affaire du roy Artur, il feist une armée auecq xv mille combattans et alla au secours du roy. Et les deux armées assemblées, les deux rois livrèrent la bataille aux rois païans, et à la première poincte ordonnèrent .IIII. mille Bretons d'Armorique à cheual pour rompre les batailles des païans, qui de faict le feirent, et par ce moien heurent les rois Artur et Houel la victoire, et feurent occis tous les païans. » *La Chronique de Bretagne de Jean de Saint-Paul*, éd. A. de la Borderie, p. 82.

11. Pierre le Baud, *Croniques et ystoires des Bretons*, éd. C. de la Lande de Calan, Nantes, Société des Bibliophiles Bretons, 1910, t. 2, chap. 31, p. 101.

ceux inspirés par la couronne de France<sup>12</sup> ». Il est vrai que ces chroniques françaises font la part belle aux Francs du passé, et ne parlent que rarement des princes bretons. Leurs auteurs ont beau jeu, il est vrai, de considérer le roi Arthur comme un simple héros de roman. Ce dédain sert de prétexte à l'Anonyme de la *Chronique de Saint-Brieuc* qui justifie son travail par l'absence des anciens rois bretons dans les chroniques de France : « Il n'y a pas la moindre mention dans ces chroniques françaises de la vaillance d'Arthur, de son combat et de sa victoire en duel sur le tribun Frollon, qui gouvernait la province de Gaule pour l'empereur Léon<sup>13</sup>. » Les exploits arthuriens servent donc à compléter mais aussi à rectifier les écrits des chroniqueurs français comme lorsque Vincent de Beauvais se permet, dans son *Miroir historial*, de faire descendre les rois bretons d'un couple de bouviers<sup>14</sup> ! La mission principale dévolue aux chroniqueurs était donc de procurer aux Bretons des motifs de fierté, notamment en reprenant les exploits du plus grand de leurs rois, Arthur, vainqueur des Saxons, souverain de la Gaule, fondateur même de Notre-Dame de Paris.

La période arthurienne montre non seulement un rapport de force favorable aux Bretons, mais elle a aussi le mérite de faire des Anglais des usurpateurs en Grande-Bretagne, tout en justifiant la présence bretonne sur le continent. L'Anonyme de la *Chronique de Saint-Brieuc* est le plus insistant, évoquant « la Grande Bretagne où, maintenant, hélas ! les Saxons et les Anglais habitent et règnent en tyrans<sup>15</sup> », ajoutant que les Saxons se font appeler Angles « car ils ne voulaient plus porter le nom de Saxons. C'était prudence, car les Saxons étaient alors renommés par toute la terre comme traîtres<sup>16</sup> ». Et même Merlin est appelé à la rescousse : « Ce sont les Anglais que Merlin appelle étrangers (et je ne me rappelle pas avoir trouvé d'autres peuples appelés étrangers par Merlin, à la place

---

12. Galliou P. et Jones M., *Les Anciens Bretons des origines au xv<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 202.

13. *Nec etiam sit mentio in eisdem Cronicis francigenis de strenuitate illius Arturi, qualiter debellauit et in duello Parisius interfecit Frollonem tributum qui nunc Parisius et gallicanam prouinciam sub Leone imperatore regebat*, *Chronicon briocense*, *op. cit.*, t. 1, chap. xix, p. 61.

14. Après avoir été chassé par le roi de Bretagne – probablement Vortigern –, saint Germain reçoit l'hospitalité d'un couple de bouviers. Plus tard, saint Germain chasse le roi et convoque le couple de paysans à la cour pour les faire roi et reine. Reprenant complaisamment cette légende, Vincent y ajoute cette conclusion : « Et des adonc les roys de bretons furent du linage au bouvier et seignourierent soz eulz », *Miroir historial*, Livre XXI, XI (Paris, Bibliothèque nationale de France NAF 15944).

15. *Chronicon briocense*, *op. cit.*, t. 1, chap. xxix, p. 87.

16. *Ibid.*, chap. xiv, p. 51.

des Anglais)<sup>17</sup>. » Quant aux victoires d'Arthur contre les Romains et leurs alliés en Gaule, elles servent à légitimer la présence des Bretons sur le continent. Comme le rappelle Jean de Saint-Paul, Arthur avait conquis « le royaume sur Frolo, qui pour l'empereur Leon gouvernoit le royaume<sup>18</sup> ». L'Anonyme nous dit aussi qu'après sa victoire contre les Parisiens, le roi des Bretons avait ordonné la construction de la cathédrale Notre-Dame de Paris<sup>19</sup> et décidé d'adopter l'hermine comme emblème. Il devait en effet sa victoire contre Frolo à une apparition sur son bouclier de l'image de la Vierge Marie portant un manteau d'hermine<sup>20</sup>. L'anachronisme est déjà saisissant mais la légitimisation de la présence bretonne va nécessiter d'autres arrangements comme celui qui consiste à placer Arthur avant Marcomire dans la chronologie. Ainsi Bouchart raconte-t-il que le roi Hoël était retourné en Armorique suite à la guerre entre Mordred et Arthur mais « tantost après les gens des Gaulles sceurent la destruction de Artur et, par la proesse de Marcomires duc des François qui lors estoit sur le Rin, furent a peu les Gaulles mises hors de l'obeissance des Bretons et subjectes soubz Marcomires et ses François<sup>21</sup> ». Il s'agit pour notre historien de montrer que les Bretons avaient été maîtres de la Gaule avant les Francs. Une manipulation volontaire et intéressée comme le souligne Jean-Christophe Cassard qui voit de la part de Le Baud et Bouchart un raisonnement « camouflé derrière une feinte naïveté [...] jusqu'à faire semblant de croire que les Francs n'ont pas conquis la Gaule<sup>22</sup> ».

L'insertion des épisodes arthuriens sert enfin à prouver l'ancienneté de l'implantation du christianisme chez les Bretons des deux côtés de la Manche, point de comparaison important vis-à-vis d'une Angleterre et d'une France restées longtemps païennes. Avec Arthur, nous sommes effectivement quelques décennies

---

17. *Id est Anglorum quos, ubi Merlinus uocat 'alienagenas', nec recolo me inuenisse aliquos populos uocatos a Merlino 'alienagenas' praeter Anglos, ibid.*, chap. xlv, p. 114.

18. *Chronique de Bretagne de Jean de Saint Paul, op. cit.*, p. 82.

19. *Ecclesiam cathedralem Baetae Mariae Parisiensis (Chronicon briocense, op. cit.*, chap. xix, p. 60).

20. *Chronicon briocense, op. cit.*, chap. xix, p. 60-62. Bouchart cite aussi la fondation de Notre-Dame de Paris et l'histoire des hermines mais tout en lui opposant une hypothèse selon laquelle l'adoption daterait de l'époque du Troyen Brutus qui en débarquant en Grande-Bretagne aurait vu une hermine : « à celle cause print deslors Brutus l'armine pour ses armes » (*Grandes croniques de Bretagne, op. cit.*, Livre I, VIII, p. 87). L'abandon par le roi Arthur de ses armes à trois couronnes d'or sur champ d'azur pour l'écu d'hermines plain ne peut être qu'une invention armoricaine. L'introduction de l'hermine dans les armes ducales semble être le fait de Pierre de Dreux et ne date donc que du début du xiii<sup>e</sup> siècle. Les Bretons insulaires ne l'ont pour leur part jamais adoptée.

21. *Grandes croniques de Bretagne, op. cit.*, Livre II, CII, p. 276-277.

22. Cassard J.-C., « Clovis... », art. cité, p. 147.

avant le baptême de Clovis, ce que ne manque pas de rappeler l'Anonyme : « Les Francs furent convertis et faits chrétiens du temps de Clovis, roi des Francs, en 499<sup>23</sup>. » Avouons néanmoins que le roi Arthur n'est pas primordial dans cette démonstration puisque Geoffroy de Monmouth prétend que les Bretons sont déjà chrétiens au temps du roi Lucius, mort en l'an 156. Mais Arthur et Hoël sont à la fois des grands souverains et des rois chrétiens, et le *Chronicon* ne manque pas de rappeler, par exemple, qu'une fois les Saxons vaincus, « Arthur et Hoël firent reconstruire les églises rasées<sup>24</sup> ». Il prend soin aussi de montrer la soumission des terribles guerriers bretons, qu'ils soient insulaires ou continentaux, à saint Dubricius, archevêque de Caerleon<sup>25</sup>.

## Mise en évidence des techniques de rationalisation

Les chroniqueurs doivent se présenter en écrivains sérieux dont le but n'est pas de divertir par des contes plaisants mais bien d'informer, d'appuyer une idée patriotique par un acte qu'on peut qualifier de politique. Il ne s'agit plus de rivaliser d'ingéniosité mais de poser un discours crédible, et l'intrusion de l'épopée arthurienne ou d'autres histoires issues de l'imaginaire dans un ouvrage sérieux<sup>26</sup> peut alors nécessiter de mettre en place des procédés.

La technique rationalisante la plus évidente est l'utilisation de références, réelles ou fictives, et si la source principale des chroniqueurs est bien sûr l'*Histoire des Rois de Bretagne*, seul l'Anonyme ne s'en cache pas, mentionnant à divers endroits le *liber autem Bruti*, qu'il présente comme une traduction en latin d'un livre breton, traduction qui serait l'œuvre de saint Gildas<sup>27</sup>. Cette attribution peut sembler curieuse mais elle s'explique aisément. Puisque Geoffroy de Monmouth cite fréquemment Gildas dans son *Historia*, il était tentant pour l'Anonyme de se référer directement à la source la plus ancienne, en l'occurrence un contemporain

---

23. *Franci uero fuerunt facti christiani et conuersi ad flbid. tempore Clodouei Francorum regis anno Domini CCCmo nonagesimo, Chronicon briocense, op. cit., t. 1, chap. xxxi, p. 92.* Pour ne pas parler des Normands convertis en l'an 912 seulement : « *Normani uero fuerunt conuersi ad flbid. Christi anno Domini CMXII* », *ibid.*, chap. xxxii, p. 92.

24. *Chronicon briocense, op. cit.*, chap. lxxv, p. 155.

25. *Ibid.*, chap. lxxv, p. 151.

26. Bien entendu, le « sérieux » du xv<sup>e</sup> siècle n'est pas celui d'aujourd'hui. Ainsi voit-on, dans la *Chronique de Saint-Brieuc*, Arthur rassembler facilement 180 000 hommes, et Cheldric apporter plus tard son aide à Mordred en concentrant 800 navires et 80 000 hommes, des chiffres incompatibles avec une armée du haut moyen âge, *ibid.*, chap. lxxvii, p. 174, et chap. lxxxiv, p. 194 et p. 197.

27. *Ibid.*, t. 1, chap. xvii, p. 56.



d'Arthur, pour donner plus de poids à son propos. Mais cette source ancienne est bien sûr entièrement supposée. Ses successeurs seront plus discrets sur la source originelle, et si Pierre Le Baud continue de mentionner *Geffroy de Monemiten*<sup>28</sup>, il préfère le plus souvent citer le *Miroir Historial* de Vincent de Beauvais<sup>29</sup>, auteur français donc forcément plus objectif et de fait plus recommandable pour ses lecteurs. Notons que Le Baud cite aussi fréquemment Sigebert de Gembloux, ce qui poussera Alain Bouchart à commettre la même maladresse que l'Anonyme puisqu'il cite, à plusieurs reprises, à l'appui des passages arthuriens, à la fois la chronique de Sigebert et celle de Vincent<sup>30</sup>. Mais Bouchart n'a rien pu trouver d'arthurien chez le moine de Gembloux, déjà mort en 1112. C'est le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais qui, par ses références nombreuses à Sigebert de Gembloux, a fait croire à Bouchart que les passages arthuriens apparaissaient déjà chez Sigebert. Le chroniqueur aura simplement voulu citer une chronique plus ancienne que l'*Historia Regum Britanniae*. Si les historiens bretons prennent bien soin d'appuyer leurs écrits par des références, la volonté de vieillir leurs sources les conduit parfois à des reconstructions.

L'ajout de références n'est pas la seule technique utilisée par nos historiens qui vont aussi s'attacher à insérer les données arthuriennes dans la chronologie continentale, notamment en les associant à des personnages déjà connus et datés. L'Anonyme donne ainsi une liste des successeurs du mythique roi armoricain Conan Meriadec sous la forme « *Gralonus. Salomon. Audroenus, Budicius, Hoelus Magnus nepos Arturi, Salomon, Alanus, et Conobertus*<sup>31</sup> », où Hoël et Budic sont intercalés entre des personnages connus par des sources continentales, tels Gradlon et Conobert. Jean de Saint-Paul reprendra la même liste<sup>32</sup>, suivi par Le Baud et

---

28. D'Hozier, *Histoire de Bretagne avec les chroniques des maisons de Vitré et de Laval par Pierre Le Baud*, Paris, Alliot, 1638, chap. 6, p. 51.

29. *Ibid.*, chap. 8, p. 56.

30. Par exemple : « Voiez Sigebert en ses Cronicques et Vincent ou. xxie. livre, trente quatriesme chapitre de son Specule historial », *Grandes croniques de Bretagne, op. cit.*, Livre II, chap. XLVIII, p. 239. Bouchart n'a sûrement pas lu la chronique de Sigebert et ne connaît peut-être le *Speculum hystoriale Vincencii Belvacensis* que par l'intermédiaire de sa traduction française, le *Miroir historial* de Jean de Vignay (écrit vers 1330 ; voir en particulier le Livre XXI du *Miroir historial*, BnF NAF 15944). Bouchart cite aussi Martin de Pologne, mort en 1278 : « Et ce que j'en ay cy devant escript, je l'ay trouvé es histoires et cronicques de Sigebert, de Martin et de Vincent. » *Grandes croniques de Bretagne, op. cit.*, livre II, chap. XL, p. 231.

31. *Chronicon briocense, op. cit.*, chap. CIV-CV, p. 230-232.

32. « Après Conan régna Grallon, son filz [...] Salmon. Après, régna Houel. » *Chronique de Bretagne de Jean de Saint Paul, op. cit.*, chap. 1, p. 81. Notons que Jean de Saint-Paul oublie Budic, omission qui est réparée par Le Baud et Bouchart.

par Bouchard, ce dernier rattachant même les souverains arthuriens à la lignée moderne des Rohan, vicomtes de Léon, afin d'appuyer, par simple paralogisme, l'historicité des personnages légendaires :

Le roy Hoel deuxiesme fist le mariage de Alienor sa fille et du filz aîné du vicomte de Rohan, seigneur de Leon ; et leur octroya Hoel, en faveur dudit mariage, puis-sance et faculté de donner briefz, d'avoir les droits de tous briz et autres droitz royaulx, pour raisan de la viconté de Leon<sup>33</sup>.

Une simple datation suffit parfois à inclure les événements du règne arthurien dans la frise chronologique. Et alors que Geoffroy de Monmouth ne donne qu'une date unique – la mort d'Arthur en 542 –, nos historiens procéderont à de savants calculs afin d'afficher de nouvelles dates clefs, sans chercher pour autant à corriger les anachronismes de l'*Historia*. Le Baud conserve ainsi la mort, pourtant très tardive, d'Arthur « en l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur cinq cens quarante & deux » et en déduit le décès du roi Hoël en 545<sup>34</sup>. Le déclin de l'empire arthurien s'accompagnant, dans l'*Historia Regum Britanniae*, d'un total oubli du roi d'Armorique, cette dernière date ne peut être qu'une invention tardive. Autres dates : les chroniqueurs nous disent unanimement que le roi Hoël passe en Grande-Bretagne en 490, et Bouchart ajoute que le roi « Arthur fut couronné roy de la grant Bretagne l'an de grace quatre cens cinquante<sup>35</sup> », tandis qu'Hoël accède au pouvoir en l'an 448, l'année de la mort de son père, Budic<sup>36</sup>. Une date contestée par Le Baud qui nous dit que « ledit roy Budic mourut en l'an de l'incarnacion de Nostre Seigneur quatre cens quatevings & sept<sup>37</sup> ». Mais si les dates diffèrent, le but est le même : appuyer l'historicité de ces récits par l'ajout de précisions censées donner un gage de sérieux.

Les chroniqueurs évitent bien entendu de mentionner des lieux qui décrédibiliseraient les passages arthuriens. Chez eux, nulle mention de Brocéliande, par

33. *Grandes croniques de Bretagne, op. cit.*, Livre II, chap. CX, p. 279-280.

34. « Si ne regna que troys ans apres la mort dudit Artur & trespasa l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur cinq cens XLV & de son règne le LVIII<sup>e</sup>. » *Le Baud*, éd. C. de la Lande de Calan, chap. 31, p. 101. Notons qu'en 1505, Le Baud remet ces dates en doute : « Et disent les dessusdits Historiographes, que ce fut en l'an de nostre Seigneur 542. Ce qui ne se peut accorder avecques ce qu'eux mesmes rapportent, qui disent lesdites choses estre advenuës au temps de l'Empereur Leon [...]. Parquoy sembleroit mieux la mort d'Artur avoir esté dès l'an 472. » D'Hozier, *Le Baud, op. cit.*, chap. 9, p. 61.

35. *Grandes croniques de Bretagne, op. cit.*, Livre II, chap. LXVI, p. 349.

36. « [Hoel] fut couronné à Rennes .VI<sup>e</sup>. Roy de Bretagne armoricque, l'an de salut .CCCC. XLVIII », ce qui est la date à laquelle « trespasa de ce siecle Budic roy de la petite Bretagne » (*Grandes croniques de Bretagne, op. cit.*, Livre II, chap. LXIV, p. 248).

37. *Le Baud*, éd. C. de la Lande de Calan, Livre II, chap. 21, p. 70.

exemple, alors qu'en 1429, Jean d'Orronville nous donne la première localisation précise de la « forest de Brosséliande » en la situant près de Quintin (Côtes-d'Armor)<sup>38</sup>. Une localisation contestée, le 30 août 1467, par le texte des *Usemens et coutumes de la forest de Brecilien*, qui lui oppose une localisation à Paimpont (Ille-et-Vilaine)<sup>39</sup>. Délaissant les lieux fantaisistes, les historiens se contentent d'évoquer des noms de lieux réels et connus. Presque tous rattachent ainsi le personnage d'Audrein, grand-oncle d'Arthur, à la ville de Chatelaudrein<sup>40</sup>. Le Baud explique de son côté l'origine de la possession de la seigneurie de Richemont par une dot apportée par la fille d'Uter Pendragon : « Aussi que Budicius le Roy d'Armorique dessusdit espousa Anne la fille du Roy [Uterpendragon], dont dit l'Acteur du livre des faits d'Artur, que Budicius engendra Hoël le tres-noble Roy des Armoricains, de ladite Anne sœur Artur, laquelle Uterpendragon son pere Roy de l'isle avoit conjointe par mariage audit Budicius, luy donnant par dot une Duché que l'on appelle Richemont situee en ladite isle de Bretagne »<sup>41</sup>. Quant à Jean de Saint-Paul, il évoque la fondation de l'abbaye Saint-Melaine de Rennes par un descendant du roi Hoël : « Après le roy Houaël regna Houael son filz, qui vesquit vicieux et fina mauvausement. Après, régna Alain son frere, qui fonda l'abbaye de Saint Melaine<sup>42</sup>. » De même, l'Anonyme attribuée à Budic, père d'Hoël, l'idée de fonder

---

38. « En retournant print on la maison de l'Euesque de saint Brio, qui estoit moult forte, & pres de la Croix de Malchast, où Merlin faisoit les merueilles. Et de la le Connestable Clisson & son ost, alla deuant Quintin, qui est à l'entree de la forest de Brosseliande, laquelle ville se rendit à luy, & puis à Loheach, où il assembla tous ses gens pour vouloir faire plus grande chose. » Jean d'Orronville, *Histoire de la vie, faits heroiques et voyages de prince Louys III, duc de Bourbon*, Paris, Imprimerie François Huby, 1612, p. 165.

39. *Usemens* établis à la demande de Guy XIV de Laval. Voir De Courson A., *Essay sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine*, Paris, Le Normant, 1840, p. 422. Quelques décennies plus tard, le 26 septembre 1517, Antonio de Beatis, secrétaire du cardinal d'Aragon en visite à Rennes, note les propos de Guy XVI de Laval (petit-fils de Guy XIV), qui affirme devant l'assemblée, au sujet de la fontaine qui fait pleuvoir, qu'il « a vu faire cette expérience par son père plusieurs fois et lui-même l'a faite, sans que jamais elle ait échoué ». Voir Antonio de Beatis, *Voyage du cardinal d'Aragon en Allemagne, Hollande, Belgique, France et Italie, traduit de l'italien d'après un manuscrit du seizième siècle*, éd. M. Havard de la Montagne, Paris, Perrin, 1913, p. 180.

40. *Chronicon briocense*, *op. cit.*, chap. lviii, p. 140. Voir aussi *Grandes croniques de Bretagne*, *op. cit.*, Livre II, chap. VII, p. 209 et D'Hozier, *Le Baud*, *op. cit.*, chap. 6, p. 50.

41. D'Hozier, *Le Baud*, *op. cit.*, chap. 8, p. 56.

42. *Chronique de Bretagne de Jean de Saint Paul*, *op. cit.*, p. 83. Notons que Le Baud attribue la fondation de Saint-Melaine à Salomon : « Salemon fut home chault & batailleurs ; mais de bonne & sainte vie estoit & funda & dota l'abbaye de Sainte-Mellaine de Rennes. » *Le Baud*, éd. C. de la Lande de Calan, Livre II, chap. 31, p. 101.

l'église Saint-Cyr de Nantes, *ecclesiam Sancti Cirici Namnensis*<sup>43</sup>. Après la mort de son épouse, sœur d'Arthur, Budic avait en effet épousé *Hazeviza* et le couple vivait à Nantes. Ils voulurent y bâtir cette église mais la mort les surprit. Pierre Le Baud reprend cette histoire et ajoute que Budic fut enterré dans l'église, en l'an 487 :

& voudrent ledit roy Budic et la royne Hazevisa l'église de Saint Ciriac en Nantais en l'onneur dudit saint ediffier ; mais ilz ne peurent leur intencion fournir parce qu'ilz furent de mort prevenuz, car ledit roy mourut en l'an de l'incarnacion Nostre Seigneur quatre cens quatrevingts & sept & de son regne le XLIX<sup>e</sup> & fut ensepulturé en la davantditte église qu'il avoit fait encommancer<sup>44</sup>.

Mais l'existence réelle d'un lieu ne suffit pas toujours à convaincre les chroniqueurs. Ainsi, un mémoire de 1479 destiné à défendre les prétentions des Rohan à la préséance des Etats de Bretagne situe le château de Joyeuse-Garde à la Forest-Landerneau, où « Artus faisoit sa résidence, et tenoit les chevaliers de la Table Ronde à faire joustes, armes & prouesses en certains lieux prez ledit Chasteau, comme il appert tout évidemment audit lieu<sup>45</sup>. » Mais Bouchart et Le Baud ne jugent pas utile d'en parler, et le même traitement est réservé aux villes légendaires de Carahes et de Campercorentin dont l'identification avec Carhaix et Quimper-Corentin (Finistère) devait pourtant paraître assez évidente au xv<sup>e</sup> siècle. Il est vrai que la Joyeuse-Garde est associée à la figure fabuleuse de Lancelot du Lac, personnage complètement ignoré par nos chroniqueurs, et que les cités de Carahes et Campercorentin apparaissent d'abord dans le *Lancelot Graal*, purement romanesque. La prudence des historiens, bien visible ici, peut aussi être mise en évidence lors de l'évocation des personnages arthuriens. On ne trouve en effet chez eux aucune mention de Viviane, Morgane, Galaad, Perceval, Tristan ou Lancelot<sup>46</sup>. Quant aux autres personnages arthuriens ils sont souvent grimés afin de camoufler leur aspect fabuleux, notamment par l'ajout à leurs noms de qualificatifs réservés habituellement aux personnages historiques<sup>47</sup>. Seuls deux personnages fantaisistes

---

43. *Chronicon briocense, op. cit.*, chap. lxi, p. 146.

44. *Le Baud*, éd. C. de la Lande de Calan, chap. 21, p. 71. En faisant mourir Anne, la sœur d'Arthur, pour permettre le mariage de Budic avec Hazevia, l'Anonyme et Le Baud ont certainement eu la volonté de rapprocher deux histoires disjointes mettant en scène un personnage nommé Budic.

45. Morice P.-H., *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, Delaguette, 1756, t. II, Supplément aux preuves, CV, p. clxx.

46. On note d'ailleurs que le seul enlèvement de la reine Guenièvre ne doit rien à Lancelot puisqu'il est le fait de Mordred qui « avoit la royne Genievre viollée puis espousée par mariage », *Le Baud*, éd. C. de la Lande de Calan, Livre II, chap. 30, p. 98.

47. L'Anonyme multiplie par exemple les citations de *Hoeli Magni, Hoelus secundus, Rex* ou *Hoelum tertium*, une numérotation des rois, reprise par Le Baud notamment. Quant à l'empereur Leo cité

sont, de façon surprenante, nommés par les chroniqueurs : Claudas, le fameux roi de la Terre Déserte du *Lancelot en prose*<sup>48</sup>, et Merlin, dont les pouvoirs magiques sont néanmoins fortement atténués<sup>49</sup>. La présence de Merlin dans les textes permet d'ailleurs de mettre en évidence d'autres procédés de rationalisation, notamment lorsqu'est évoquée la naissance d'Arthur. Rappelons que dans l'*Historia Regum Britanniae* c'est bien la magie de Merlin qui permet à Uter de se métamorphoser en Gorlois et d'abuser par ce moyen de l'épouse de ce dernier. Uter engendre Arthur d'une façon doublement honteuse – par la magie et en dehors de tout mariage – et si, en 1480, Pierre Le Baud admet que Merlin use « d'aulture subtilité que de force de guerre » pour unir Uter et Ygerne, en le faisant « par son art en semblance de Gorlois transmuier<sup>50</sup> », le merveilleux est réduit dans sa chronique de 1505 : « [Uter] occist Gorlois Duc de Cornouaille : puis accompagna à luy Ygeone, qui femme dudit Gorlois auoit esté, en laquelle il engendra Artur & Anne<sup>51</sup> ». Bouchart élude aussi l'épisode, notant simplement que Gorlois meurt au combat et qu'ensuite le roi Arthur « fist amener la belle Igerne par devers luy, laquelle il espousa et d'elle eut troys enfans : le premier fut une fille qui eut nom Anne ou Emine, laquelle espousa Budic roy de nostre Bretagne armoricque. Le

---

par Geoffroy de Monmouth, il devient chez Bouchart l'empereur byzantin bien connu « Leon premier de ce nom » (*Grandes croniques de Bretagne, op. cit.*, Livre II, chap. LXXVII, p. 256). Le Baud précise que « ledit Leon commença a regner, selon Sigebert, dès l'an 458, & mourut l'an 473 » (D'Hozier, *Le Baud, op. cit.*, chap. 9, p. 61). L'utilisation par Le Baud de noms de chevaliers arthuriens sous des formes issues du latin, comme Bedverus, Kannus ou Valgan, pour Beduer, Keu et Gauvain, permet aussi de créer une distance avec les bien peu sérieux romans.

48. Claudas est cité par Jean de Saint-Paul : « Le roy Houel s'en alla sur les Aquitaniens et conquist le roiaulme [de] Touraine, Paëtou et Angeou, et en tua les rois, l'un nommé Huidhart et l'autre Claudos. » *Chronique de Bretagne de Jean de Saint Paul, op. cit.*, p. 82. Le Baud cite aussi le roi de la Terre Déserte : « Apres laquelle conquete meut le roy Hoel guerre à l'encontre du roy Claudas & par force lui tollut son royaume. Puis apres s'en retourna en Bretagne armoricque. » *Le Baud*, éd. C. de la Lande de Calan, Livre II, chap. 31, p. 100.
49. Le Merlin des chroniques se veut davantage prophète et conseiller d'Uter Pendragon que magicien. Ses prophéties sont en tout cas trop réputées au xv<sup>e</sup> siècle pour que les chroniqueurs puissent les passer sous silence. Pour une analyse plus approfondie des prophéties de Merlin chez les chroniqueurs du xv<sup>e</sup> siècle nous renvoyons à l'article de Cassard J.-C., « Nul n'est prophète en son pays ! Ou les tribulations de Merlin en Armorique », *Religion et mentalités au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 477-488.
50. *Le Baud*, éd. C. de la Lande de Calan, Livre II, chap. 17, p. 62.
51. D'Hozier, *Le Baud, op. cit.*, chap. 7, p. 55.

deuxiesme enfant fut Artur le Preux et le troisieme fut une fille qui fut mariee à Loth de Londres, dont yssit Modredus le traitre<sup>52</sup> ».

S'agissant d'ouvrages à vocation historique on s'attendrait à ne trouver dans les chroniques bretonnes du xv<sup>e</sup> siècle que des traces discrètes de la matière arthurienne, tant les romans chevaleresques des siècles antérieurs l'ont décrédibilisée. Un lecteur moderne ne s'étonnerait même pas de l'absence totale de ces mentions. Contre toute attente, la matière arthurienne foisonne et ce sont des chapitres entiers qui rappellent aux lecteurs les grandes heures du règne d'Arthur telles que racontées par Geoffroy de Monmouth dans son *Historia Regum Britanniae*. Si l'Anonyme de la *Chronique de Saint-Brieuc* semble volontiers dupe, les historiens plus tardifs, comme Le Baud et Bouchart, sont davantage conscients des doutes qui pèsent sur l'historicité de tous ces « faits » arthuriens, et la réduction du merveilleux et les tentatives de rationalisation que nous avons mises en évidence le montrent bien, mais ils savent aussi qu'en Bretagne personne ne trouvera à redire à ces longue évocations d'Arthur, Hoël et Uter Pendragon. L'utilisation de cette matière est, en effet, largement justifiée par la renommée extraordinaire des rois bretons du v<sup>e</sup> siècle et par la volonté de produire une Histoire qui soit à l'honneur de la nation bretonne.

## Goulven Péron

---

52. *Grandes croniques de Bretagne, op. cit.*, Livre II, chap. LX, p. 245-246. Bouchart ne se contente pas de rendre plus acceptable la naissance d'Arthur, il résout aussi le problème bien connu soulevé par l'*Historia*, lorsque Geoffroy de Monmouth nous dit que la sœur d'Arthur, Ana, est mariée à Budic avant d'écrire ailleurs qu'elle a épousé le roi Loth. Pour résoudre ce paradoxe Bouchart considère qu'Arthur avait deux sœurs, l'une s'appelant effectivement Anne ou Emine, mariée à Budic, et l'autre, anonyme, mariée au roi Loth.